



---

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2013

---

**Accueil :** Mairie de Gimont (SIAA Gimone) 32200 Gimont.

**Présents :**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>structure</b>
ALIDOR	Claire	SMIVAL
ANDRE	Mathilde	CA Grand Auch / SIDEL
BERTHELOT	Marie	SYRRPA / SYAC
BOUTEIX	Fabien	SIAH de la Save et de la Gesse
CAUSSE	Céline	SIAH du Touch
COMBES	Etienne	SM Tescou Tescounet
CONDOTTA	David	CC de LEMBEYE
DUFOUR	Sébastien	SIAEBVELG
DUPRAT	Anne-Marie	Fédération syndicats Save Gimone Arrats
GERMA	Ludovic	SIAVB Arros
HECK	Aurélié	SIAH Save Gesse
LEFEBVRE	Nathalie	SMB de la Gimone
LILAMAND	Cécile	SIAH Louge
LUCAS	Jean-Baptiste	SIAH du Touch
MACE	Sylvain	SMBVH
MAURICE	Matthieu	SMBVH
MIQUEL	Vincent	CA du Grand Rodez
ORUS DULAC	Karine	SMAHVAV
PIEDFERRE	Julien	SIAA Gimone – SMA de l'Arrats
PLANE	Léo	SMGSA
ROUDIÉ	Josette	SIGV de la Save Gersoise
SABATIER	Christophe	SMB de la Gimone

**Délégation des pouvoirs de vote :**

Thomas BREINING donne pouvoir à Claire ALIDOR

## Ordre du jour :

1. Rapport d'activité de l'association pour l'année écoulée
2. Rapport sur la situation financière
3. Renouvellement des membres du CA et du Bureau
4. Convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
5. Cahier des charges du site internet
6. Programme d'activités 2013
7. Questions diverses

### **1) Rapport d'activité de l'association pour l'année écoulée**

La Présidente rappelle qu'à ce jour, l'association compte 71 adhérents personnes physiques (soit une vingtaine de plus par rapport à l'année précédente), et 13 adhérents personnes morales. La liste complète des adhérents 2012 est présentée en pièce jointe.

Elle précise qu'il est indispensable de poursuivre cette dynamique, que ce soit en termes d'organisation de manifestation, d'activité sur le groupe de discussion, ou d'adhésions en tant que personnes physiques ou morales. Elle invite donc l'ensemble des membres présents à relayer l'information sur l'association dans leurs propres réseaux professionnels, et à communiquer à leurs Présidents le bilan sur les activités passées et en projet.

✓ La Présidente rappelle les actions menées en 2012 par Demain 2 Berges :

- 26 juin 2012                      Journée d'échanges sur la continuité écologique (1<sup>ère</sup> session)  
à *L'isle-en-Dodon (31) – 19 participants*
- 27 septembre 2012              Journée inter-réseau sur l'eau et l'aménagement du territoire  
à *Mauguio (34) – 54 participants*
- 25 octobre 2012                 Journée d'échanges sur la continuité écologique (2<sup>ème</sup> session)  
à *Artigues-près-Bordeaux (33) – 32 participants*
- 22 novembre 2012              Journée d'échanges et de formation sur les dossiers règlementaires  
relatifs à la maîtrise d'ouvrage de travaux sur les milieux aquatiques  
à *Toulouse (31) – 10 participants*
- 13 et 14 décembre 2012        Colloque sur l'eau et les sols dans les bassins versants agricoles  
à *Saint-Sulpice-sur-Lèze (31) – 86 participants*

Les supports de présentation de ces journées d'échanges ont été diffusés par mail sur le groupe de discussion, ainsi qu'à l'ensemble des participants. Ces journées n'ont pas fait l'objet de compte-rendu.

Concernant la 2<sup>ème</sup> session de la journée d'échanges sur la continuité écologique (25/10/2012), aucun support de présentation n'a été diffusé car un intervenant n'a pas transmis ses documents. Cet intervenant sera de nouveau sollicité.

Les retours sur ces journées sont très positifs. Il serait intéressant que les participants à ces journées communiquent sur les nouvelles dynamiques qu'elles ont créées.

- ✓ La Présidente soulève la question sur l'ouverture systématique des journées à tout participant sous réserve d'une différence du tarif d'inscription de 10 euros entre adhérents et non adhérents :

La Présidente explique qu'ouvrir systématiquement les journées organisées à tous les acteurs de la gestion des milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne permet des échanges plus riches lors des manifestations. De plus, la participation d'autres organismes professionnels est bénéfique pour la visibilité et la crédibilité de l'association. Elle gagnera ainsi à se faire connaître, et à mobiliser de plus en plus de personnes lors des journées d'échanges.

Afin de privilégier les adhérents de l'association à ces journées, **une différence du tarif d'inscription de 10 euros** est proposée entre adhérents et non adhérents, ainsi qu'**une priorité d'accès aux journées d'échanges ou de formation pour les adhérents**, en diffusant dans un premier temps l'information sur le groupe de discussion, puis dans un second, à une liste de contacts à déterminer.

Afin de diffuser à l'ensemble des gestionnaires des milieux aquatiques sur le bassin Adour-Garonne, **l'élaboration d'une liste de contacts sous la forme d'une base de données de classeur Excel** est proposée. Elle sera établie avec la liste actuelle de diffusion de la Présidente et complétée au fur et à mesure par les membres de l'association. Chaque membre devra donc communiquer la liste de nouveaux contacts auprès de la Présidente, notamment en ce qui concerne les organismes de formation de type BTS GEMEAU et GPN.

***Où l'exposé de la Présidente,  
Après avoir délibéré,***

***L'Assemblée approuve à l'unanimité l'ouverture systématique des journées à tous les participants sous réserve d'une différence du tarif d'inscription de 10 euros entre adhérents et non adhérents et d'une priorité octroyée aux adhérents via une diffusion précoce sur le groupe de discussion.***

## **2) Rapport sur la situation financière**

- La Présidente passe la parole au Trésorier pour présenter le bilan financier de l'année écoulée.
- ✓ **Au 19/01/2013 la trésorerie est de 8 839,05€.** A ce jour, 1940,00€ restent à encaisser (reste d'une partie des facturations des journées d'échanges) et 395,28€ à débiter (cadeaux aux intervenants et frais kilométriques de la Présidente = frais engagés personnellement pour les déplacements liés à l'organisation des manifestations et aux différents projets de l'association). Une fois ces règlements recouverts, la trésorerie devrait en conséquence s'élever à **10 383,77€.**  
Le détail du bilan financier est présenté en pièce jointe.

***Où l'exposé du Trésorier,  
Après avoir délibéré,***

***L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2012.***

- ✓ Montants des frais d'inscription aux journées d'échanges :

Il est proposé de maintenir les montants des frais d'inscription aux journées à des prix raisonnables (autour de 15/20€ pour les adhérents et 25/30€ pour les non adhérents : prix incluant le café d'accueil, le repas et le verre de l'amitié), à noter que les tarifs d'inscription dépendent directement des dépenses engagées par l'association pour l'organisation des événements. Aujourd'hui, l'association essaye de minimiser le coût de ses journées en demandant, si possible, la gratuité des salles d'accueil, le remboursement des intervenants uniquement sur leur frais de transport et de restauration...

L'association a pour objectif dans l'organisation de ses journées d'équilibrer globalement les recettes et les dépenses sur l'année.

Il est donc proposé, autant que faire se peut, de maintenir les frais d'inscription sur les tarifs 2012. Dans le cas de l'organisation de journées d'échanges de plus grande ampleur entraînant des coûts supérieurs, l'association pourra demander une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau (cf. point sur la convention de partenariat).

- ✓ Montants des cotisations annuelles à l'association :

Il est proposé de maintenir, au même niveau que 2012, le montant des cotisations pour 2013. A savoir :

- Personne physique :
  - o 10€ étudiants et personnes sans emploi
  - o 20€ autre
- Personne morale : A partir de 100€

***Où l'exposé du Trésorier,  
Après avoir délibéré,  
L'Assemblée approuve le montant des cotisations 2013.***

- ✓ Le Trésorier propose l'ouverture d'un compte épargne à l'Assemblée. Le compte courant de l'association est au Crédit Agricole. Il est demandé **d'étudier la possibilité d'ouvrir un livret solidaire.**

Le Trésorier entamera les démarches auprès de différentes banques en ce sens.

### **3. Renouvellement des membres du CA et du Bureau**

#### Membres du CA :

Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Céline CAUSSE, Ludovic GERMA, Nathalie LEFEBVRE, Sylvain MACE, Julien PIEDFERRE, Léo PLANE

***Après avoir délibéré,  
L'Assemblée élit à l'unanimité les membres du conseil d'administration pour 2013.***

#### Membres du bureau :

Présidente : Nathalie LEFEBVRE  
Vice-Président : Julien PIEDFERRE  
Trésorier : Fabien BOUTEIX  
Secrétaire : Mathilde ANDRE

***Après avoir délibéré,  
Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité des membres du bureau pour 2013.***

#### **4. Convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne**

La Présidente passe la parole à la Secrétaire qui fait lecture du projet de convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (disponible en pièce jointe).

La Présidente rappelle que ce projet de convention a été établi lors d'une réunion de travail au siège de l'Agence où tous les membres du Conseil d'Administration, excepté le trésorier, étaient présents.

Elle souligne que cette convention permet de légitimer l'association vis-à-vis de l'Agence, de programmer de potentielles actions communes, tout en gardant la liberté d'initiative et de position de chaque signataire.

Pour chaque demande de subvention, l'association devra faire un dossier CERFA.

***Ouï l'exposé de la secrétaire,  
Après avoir délibéré,***

***L'Assemblée approuve à l'unanimité le projet proposé, et autorise la Présidente à signer la convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.***

#### **5. Cahier des charges du site internet**

La Présidente passe la parole au Vice-Président pour présenter le travail du groupe responsable du projet de site internet.

Il présente la version finale du cahier des charges, et explicite les 3 propositions de devis reçues à ce jour.

Après discussion, il est proposé :

- D'étudier toutes les propositions d'offres autour de 3000€
- De demander le coût d'un moteur de recherche
- De proposer comme adresse : [www.demain2berges.fr](http://www.demain2berges.fr)
- Que pour le forum, le ou les modérateurs puissent supprimer un message mais qu'ils n'aient pas besoin d'autoriser systématiquement une publication
- Que le graphisme soit pris en compte
- De demander une aide financière à hauteur de 50% auprès de l'Agence de l'Eau
- Les administrateurs seront : Céline Causse, Julien Piedferré et Karine Orus Dulac. Ils suivront une formation en ce sens.

***Ouï l'exposé du Vice-Président  
Après avoir délibéré,***

***L'Assemblée autorise le Conseil d'administration de retenir un prestataire et le charge de mener à bien ce projet d'ici fin 2013.***

***L'Assemblée autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour la réalisation du site internet.***

#### **6. Programme d'activité 2013**

- Début d'année : Groupe de travail ONEMA / D2B / Agence / CATER / FD AAPPMA

Elaboration d'un cahier technique aidant à l'élaboration des CCTP pour les études d'arasement de seuils

- Semaine 7 ou 8 (avant les vacances de février)

1 journée d'information à l'attention des Présidents des structures gestionnaires de cours d'eau, de milieux aquatiques, et de bassins versants

Programme prévisionnel :

*Matin* Présentation du 10<sup>ème</sup> programme et des contrats territoriaux (nouvel outil de gestion intégrée)

*Après-midi* Statuts, compétences et organisation des structures maîtres d'ouvrage : quelle gouvernance pour la gestion des milieux aquatiques ?

Présentation de 3 démarches d'évolution des structures vers des territoires de gestion à l'échelle des bassins versants

- 17/18 avril et 15/16 mai Formation CNFPT

« Agriculture et gestion des rivières » (4 jours)

Voir contenu de la formation en pièce jointe

- 19/20/21 juin et 28/29 août Formation CNFPT

« Planification urbaine et préservation des milieux aquatiques » (5 jours)

Voir contenu de la formation en pièce jointe

- A l'automne Journée d'échanges avec l'ONEMA sur les dossiers réglementaires  
Même format qu'en 2012 (en petit groupe)

- En fin d'année Journée de formation co-organisée avec l'Agence à l'attention des agents techniques des structures gestionnaires de milieux aquatiques

*Thèmes proposés :*

✕ *La restauration physique des cours d'eau (reméandrage, recharge alluvionnaire, etc.)*

✕ *La médiation auprès des élus, des riverains, des partenaires*

- Début 2014 Colloque de 2 jours sur la gestion de la ripisylve et son évolution

*Thèmes proposés : le peuplier noir, la valorisation des déchets verts produits sur les chantiers, l'intérêt des ripisylves pour le bon état des cours d'eau, la gestion des espèces invasives et la lutte contre les maladies (graphiose, feu bactérien, etc.), le débardage à cheval, l'entretien sous les lignes électriques ...)*

## 7. Points divers

Trombinoscope : Il est rappelé aux membres de l'association qu'ils doivent envoyer leur photographie soit sur le groupe de discussion soit directement à l'adresse électronique de Fabien BOUTEIX : [syndicat.save-gesse@wanadoo.fr](mailto:syndicat.save-gesse@wanadoo.fr)

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les adhérents présents pour leur participation à cette Assemblée Générale et clôture la séance à 12h00.

A L'Isle-en-Dodon, le 24 janvier 2013,

La Présidente,  
Nathalie LEFEBVRE,

La Secrétaire,  
Mathilde ANDRE,